pas reçu de réponse. Pourtant, je me souviens fort bien d'une certaine occasion où le très honorable C. D. Howe déclarait que nous avions envoyé deux notes aux Américains, mais que nous n'avions pas recu de réponse: nous n'en attendions pas.

Dans nos relations avec les États-Unis, il s'est produit quelque chose qu'on pourrait qualifier de changement. La visite de certains membres du Parlement canadien au Congrès américain a été l'un des pèlerinages les plus réussis jusqu'ici pour resserrer les liens qui unissent nos deux pays. J'aimerais citer à ce sujet un article paru dans le Financial Post du 17 janvier, sous le titre "Le Canada se fait entendre au Congrès". Je cite:

Le fait qu'un groupe interparlementaire canadoaméricain soit parvenu à une entente est peutêtre le point de départ d'une importante amélioration dans les relations économiques entre les deux pays.

Cette entente est le fruit tangible de la conférence, tenue à Washington, de neuf sénateurs et députés canadiens et d'un groupe de membres du Congrès qui font partie du nouveau sous-comité de la Chambre et du Sénat chargé des affaires canadiennes.

Voici un autre article paru dans le même numéro.

"Démonstration massive" de l'attention que portent les États-Unis au Canada

Une page d'histoire a été écrite à Washington au cours de la visite de neuf parlementaires canadiens dans la capitale des États-Unis.

Washington leur a fait l'accueil le plus magnifique qu'il ait jamais déployé à l'adresse d'un groupe de co-législateurs en visite.

On a fait plus de cas des Canadiens que d'aucun groupe de visiteurs depuis des dizaines d'années.

Ils ont été comblés d'attentions presque autant que la reine Élisabeth ou Anastas Mikoyan lors de leur séjour à Washington.

Au lieu de nous tourner en ridicule, il me semble qu'on aurait dû comprendre que, même s'il existe entre nous certaines divergences, elles ne sont pas insolubles, et que chacun d'entre nous doit à son pays d'en faire connaître le point de vue respectif.

D'ailleurs, mon honorable ami a prononcé aux États-Unis, en novembre, un certain discours. Et s'il signale des paroles dures, je dois dire que certaines expressions dont il s'est servi à cette occasion au sujet de ce que les États-Unis, depuis trop longtemps déjà, prenaient l'attitude du Canada pour admise, auraient été condamnées par lui, si quelque autre membre de notre assemblée les avait employées. Aujourd'hui, nos rapports

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

et j'en ai la preuve ici, le gouvernement ont même accusé un progrès. Nous, c'est-àd'alors ne s'est objecté que peu ou pas du dire les Canadiens, tenions beaucoup à assutout. A deux occasions, des protestations ont rer le maintien et la sauvegarde de notre été élevées. L'honorable député s'est montré souveraineté dans nos régions septentrionales. surpris et scandalisé, cet après-midi, d'ap- Ces régions sont d'une importance extrême, prendre qu'une ou deux de ces objections, sou- non seulement du point de vue de la défense, levées en passant par les États-Unis, n'avaient mais aussi parce qu'elles contiennent de vastes ressources minérales.

> La ligne d'alerte préliminaire a été établie sans qu'on accorde grande considération au Canada. L'honorable député était alors secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Aujourd'hui, nous avons fait un pas en avant. Les principales stations de cette ligne d'alerte étaient jusqu'ici occupées par des officiers américains auxquels était adjoint un officier de liaison canadien. La situation est maintenant renversée. Des officiers canadiens seront postés dans ces stations avec un officier de liaison américain. D'ailleurs, c'est ce que nous avons demandé quand nous étions dans l'opposition et on nous opposait invariablement une manifestation d'indifférence. Maintenant que l'honorable député fait lui-même partie de l'opposition, il découvre soudain que, pendant les années qu'il était membre du gouvernement, on avait adopté à l'égard des États-Unis certaines attitudes qui n'étaient ni conformes à la souveraineté du Canada ni aux devoirs qu'impose la nationalité canadienne. En outre, au nombre des civils affectés à ces stations, 645 sur 790 sont présentement des Canadiens rémunérés par les États-Unis. Voilà certes un indice propre à assurer que, dans les territoires septentrionaux, il n'y aurait aucune équivoque quant à la question de savoir à qui appartiennent ces régions.

> Aujourd'hui même, une déclaration conjointe a été faite par le ministre de la Défense nationale (M. Pearkes) et le secrétaire à la Défense des États-Unis, dans le sens que je viens d'indiquer. Je passe maintenant à un autre sujet.

> L'hon. M. Martin: Cette déclaration aurait dû être faite à la Chambre.

> Le très hon. M. Diefenbaker: On a mentionné aujourd'hui le cas de l'appareil Arrow. J'ai sous les yeux le dossier, de caractère plutôt vacillant, si je puis ainsi m'exprimer en toute déférence, du chef de l'opposition à cet égard. Je suis sûr qu'il ne devait pas être autant d'accord qu'on aurait pu s'y attendre avec l'honorable député de Trinity (M. Hellyer), à l'époque des élections complémentaires dans cette circonscription, à l'égard de cette question. De nos jours, les mesures de défense sont coûteuses. Le problème a été bien résumé, selon moi, par le président des États-Unis, lorsqu'il a déclaré:

> Le coût total de l'adoption de l'Atlas dans nos forces armées s'élèvera en moyenne à 35 millions